

L'actu du jour

Le mot du jour : esclave

Le procès d'une jeune femme exploitée pendant dix ans par une famille de Bondy, en région parisienne, s'ouvre aujourd'hui. Le couple d'accusés encourt jusqu'à sept ans de prison ferme.

Récit d'une esclave des temps modernes.



La maquette du monument à la mémoire des esclaves africains, à Londres. (©Photo AFP/ben stansall)

D'où ça vient?

Le mot «esclave» vient du latin slavus, qui signifie «slave», par allusion aux prisonniers slaves qui étaient réduits en esclavage par les Germains* au Moyen Âge. Un esclave, c'est une personne qui est privée de liberté et qui est sous la dépendance d'un maître. Un esclave, c'est aussi un prisonnier qui peut être acheté ou vendu comme une marchandise. La France a aboli l'esclavage dans ses colonies en 1848.

Que dit l'@ctu?

Elle ne veut pas qu'on la reconnaisse. Elle a peur. Pendant dix ans, cette jeune fille de 23ans a été exploitée par une famille de Bondy, en région parisienne. Dans le jargon juridique, on parle d'un fait d'«esclavage domestique». Son procès a lieu aujourd'hui. Le couple qui l'exploitait encourt entre deux et sept ans de prison ferme et 200000euros d'amende.

Jusqu'à ce que Rose (prénom d'emprunt) se décide à porter plainte, son parcours ressemble malheureusement à celui de milliers d'hommes et de femmes qui cherchent à fuir leur pays et à gagner l'Europe pour y trouver une vie meilleure. Arrivée en France en 1997, la fillette doit s'occuper de la maison et des enfants du couple qui l'a ramenée du Mali, son pays d'origine, à l'aide de faux papiers. Pendant dix ans, son quotidien se résume aux multiples tâches domestiques qu'elle doit accomplir tous les jours sans percevoir le moindre salaire: ménage, repassage, cuisine, récupération des enfants à l'école... «Je me levais à 7heures et travaillais jusqu'à 23heures», raconte-elle.

À 20ans, elle décide de partir avec l'aide d'une voisine, à qui elle raconte son histoire. Elle est recueillie par l'association SOS Esclaves et porte plainte. Depuis, Rose a obtenu une carte de séjour temporaire et prépare un CAP de fleuriste.

Aujourd'hui, son vœu le plus cher est que son procès «serve aux jeunes filles qui vivent la même histoire». Une histoire qui, par association, peut nous faire penser à celle des sans-papiers qui travaillent dans la restauration ou sur des chantiers au jour le jour et sans aucun droit. Depuis le 11octobre, deux mille d'entre eux sont en grève.

Ils demandent à être régularisés, autrement dit à obtenir les papiers qui leur permettront de travailler décentement, avec les mêmes droits que tout employé.

*Au Moyen Âge, les Germains sont les peuples conquérants venus d'Allemagne du Nord, des Pays-Bas, du Danemark, du sud de la Norvège et du sud de la Suède.

Des liens utiles:

[En savoir plus sur les sans-papiers](#)

[Voir les conditions de travail](#)

Question du jour:

En quelle année l'esclavage a-t-il été aboli en France?

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)